

Terrain récepteur :

Surface du terrain : m²

Disponible pour l'assainissement : m²

Topographie : plat ou peu pentu pente supérieur à 10%

Nappe d'eau à moins de 1 mètre de profondeur : Oui Non Ne sait pas

Destination des eaux pluviales :

Nature du sol à 50 cm de profondeur : Terre végétale Argile Sable Roche Ne sait pas

Nature du sol à 1 m de profondeur : Terre végétale Argile Sable Roche Ne sait pas

Un étude de sol a été réalisée : Oui Non (si oui, merci de la joindre au présent dossier)

Existe-t-il un puits dans un rayon de 50 m de la future installation d'assainissement non collectif ? oui non

Si oui, merci de les faire apparaître sur les plans joints au projet

Puits vous appartenant (nombre et usage) :

Puits voisin(s) (nombre et usage) :

Ce(s) puits a-t-il/ont-ils fait l'objet d'une déclaration en mairie ? oui (la joindre au dossier) non

Caractéristiques (type, volume, linéaire) de l'installation d'assainissement envisagée : (Partie à compléter rigoureusement afin d'instruire le dossier)

Filières traditionnelles

Prétraitement :

Fosse toutes eaux Préfiltre Bac à graisse Fosse septique (uniquement en réhabilitation)

Volume :

Traitement :

Tranchées d'épandage Filtre à sable (précisez) Tertre d'infiltration Filtre planté Filtre compact

Précisions et dimensions :

Filières non traditionnelles

Filière compacte

Fabricant et modèle :

Nombre EH (Equivalent-habitants) :

N° agrément :

Microstation

Fabricant et modèle :

Nombre Eh (Equivalent-habitants) :

N° agrément :

Phytoépuration

Fabricant et modèle :

Nombre Eh (Equivalent-habitants) :

N° agrément :

Evacuation des eaux traitées (pour les systèmes drainés et filières non traditionnelles)

Infiltration dans le sol en place (précisez) :

Réseau pluvial : privé sur la parcelle du projet privé sur la parcelle voisine communal départemental

Fossé : privé sur la parcelle du projet privé sur la parcelle voisine communal départemental

Autre :

Si le rejet s'effectue hors de la parcelle du projet (réseau pluvial, fossé ou autre), il est nécessaire d'obtenir une autorisation du propriétaire ou du gestionnaire du milieu récepteur (commune, département, propriétaire privé)

